

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Thibault	Numéro de permis 2015893	Date d'inspection Le 22 janvier 2024	
Nom de l'établissement Garderie chez Julie		Numéro de téléphone (506) 284-0238	
Adresse 7692 17 Route Kedgwick NB E8B 1W5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Le permis, les inspections, la routine et les procédures d'évacuation sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.
- Des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont menés chaque mois. Les dossiers financiers sont tenus sur les lieux.
- Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette.
- Un siège percé ou un siège pour l'apprentissage de la propreté est fourni ainsi que les marchepieds ou tabourets.
- Il y a un écart de 46 cm entre chaque équipement de sieste. Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu.
- Observations: La collation et les jeux libres. Les enfants s'amuse avec les pat patroles et des figurines. L'éducatrice joue et discute avec les enfants.
- Discussions avec l'exploitante concernant les rapports d'incidents mineurs.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 janvier 2024

Date

original signé par
Julie Thibault

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 janvier 2024

Date